

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 882

24 avril 2009

### SOMMAIRE

Agence en Dépôt, Anita Biren .....	42296	Haus + Technik s.à.r.l. ....	42294
Allbest S.A. ....	42298	(ITAF) Italiana Turismi Agricoli Faber S.A. .....	42293
AP Holding S.A. ....	42305	Iumi S.A. ....	42306
Association for Marketing and Sales S.A. .....	42336	Kimberly-Clark Luxembourg S.à r.l. ....	42327
Banco Itaú Europa Luxembourg S.A. ....	42318	Klammer Investments S.A. ....	42306
BB and Co. S.A. ....	42305	Levanter Germany Holdings S.à r.l. ....	42329
BBGP Finco Lux S.à r.l. ....	42307	Lorental Développement S.A. ....	42316
Bergos Capital S.A. ....	42304	Margaritelli Kälin S.A. ....	42321
Buttons Line S.A. ....	42304	Mirsa S.A. ....	42336
Carbofer Group S.A. ....	42321	Monterey Consultants S.A. ....	42293
Charitable Luxembourg Five S.à r.l. ....	42328	MSSits Luxembourg S.à r.l. ....	42322
Chibi S.A.H. ....	42294	Nativa S.A. ....	42333
Chimera S.A. ....	42290	New Star Global Property Management (Luxembourg One) S.à r.l. ....	42296
Chinon Holding S.A. ....	42294	Newton Investments S.A. ....	42292
Copia S.A. ....	42306	Noch Mal Eins A.G. ....	42319
COSCO Ports (Greece) S.à r.l. ....	42335	Optifin S.A. ....	42317
Cristal Magenta S.à r.l. ....	42331	PIT D Lux S.à r.l. ....	42296
DEXIA Insurance Services Finance ....	42290	Rechem S.A. ....	42316
Distri Ré .....	42304	Red Dunes S.à r.l. ....	42336
Dominium Dortmund S.A. ....	42328	Redical S.A. ....	42295
Entreprise Salmon (Lux.) S.à r.l. ....	42295	Red Pepper Lux .....	42290
Ergovil S.A. ....	42306	Rock Ridge RE 31 .....	42318
Euro Mixtes S.A. ....	42327	RP Development S.A. ....	42292
EYSD Limited and Partners SCS .....	42319	Serem S.à r.l. ....	42293
Finamore S.A. ....	42292	Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l. ....	42331
Flux Re S.A. ....	42305	Smaccess SA .....	42290
Fulflex S.A. ....	42320	Stam International S.A. ....	42305
Fulflex S.A. ....	42320	SUAD .....	42318
G4S Technologies S.à.r.l. ....	42327	Surleg S.A.H. ....	42295
Galeria Juliacum Sàrl .....	42309	Torqueville Investissements S.A. ....	42304
German Property 62 Sàrl .....	42312	Tri Investments European Residential Pro- perty Fund (EU member) S. à r.l. ....	42291
Goldford Holding S.A. ....	42292		
Hamburg Altona .....	42335		

**DEXIA Insurance Services Finance, Société Anonyme.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.  
R.C.S. Luxembourg B 37.631.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

*Pour la Société*  
Rudy PARIDAENS  
*Directeur Général*

Référence de publication: 2009046668/1707/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02509. - Reçu 60,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

---

**Red Pepper Lux, Société Anonyme.**

Siège social: L-9530 Wiltz, 45, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 97.185.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 19 mars 2009.

*Pour la société*  
Anja HOLTZ  
*Le notaire*

Référence de publication: 2009046670/2724/13.

(090053965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

---

**Smaccess SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 4, Am Hock.  
R.C.S. Luxembourg B 93.424.

*Auszug aus dem Protokoll  
der außerordentlichen Generalversammlung vom 26. März 2009*

Es wurde einstimmig beschlossen,

1) mit sofortiger Wirkung, den Rücktritt von Herrn Juan HURTADO, wohnhaft in L-6631 Wasserbillig, rue des Gaulois 14, von seinem Mandat als Verwaltungsratsmitglied anzunehmen.

2) mit sofortiger Wirkung, Frau Sandy HOLZHEIMER, wohnhaft in B-4790 Burg-Reuland, Dürler 13, zum Mitglied des Verwaltungsrats zu ernennen.

Ihr Mandat endet mit der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2011.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Für SMACCESS S.A., Aktiengesellschaft*  
FIDUNORD S.à.r.l.  
Unterschrift

Référence de publication: 2009046673/667/21.

Enregistré à Diekirch, le 3 avril 2009, réf. DSO-DD00028. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090053844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

---

**Chimera S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 71.511.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 25 février 2009 au siège social de la société, il a été décidé:

- De transférer le siège social de la société du 19/21, Boulevard Prince Henri - L-1724 Luxembourg au 4, Boulevard Royal L-2449 LUXEMBOURG, avec effet à la date du 25.02.2009.

- D'accepter les démissions, avec effet au 25 février 2009, de tous les membres de l'actuel conseil d'administration:

\* Monsieur Vincent THILL, né le 4 mars 1971 à Arlon en Belgique, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg,

\* Monsieur Francesco MOLARO, né le 1<sup>er</sup> septembre 1973 à Rome en Italie, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg,

\* Monsieur Stefano DE MEO, né le 1<sup>er</sup> janvier 1976 à Somma Lombardo (VA) en Italie, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

- De nommer avec effet au 25 février 2009, trois nouveaux administrateurs:

\* Monsieur Davide MURARI, né le 14.06.1967 à Verone (Italie), résidant professionnellement au 4, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur;

\* Monsieur Mirko LA ROCCA, né le 16.04.1971 à Rome (Italie), résidant professionnellement au 4, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Administrateur;

\* Monsieur Fabrizio PENSO, le 03.09.1974 à Venise (Italie), résidant professionnellement au 4, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur et Président.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010 à tenir en 2011.

- De révoquer l'actuel commissaire aux comptes, à savoir Monsieur Hans Dermont, Directeur, demeurant à CH-6852 Canobbio (Suisse), 5A, Via Pezzolo, avec effet au 01.01.2009.

- L'Assemblée décide de pourvoir à son remplacement en appelant à la fonction de commissaire aux comptes avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009, Mademoiselle Francesca DOCCHIO, domiciliée au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1331 LUXEMBOURG afin d'établir l'audit sur les comptes annuels de l'exercice clôturant le 31 décembre 2009.

Son mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2009 qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009046885/24/41.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02933. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**Tri Investments European Residential Property Fund (EU member) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 110.049.

Le nouveau siège social de Tri Investment Funds ICVC, associé unique de la société, se trouve désormais au 73 New Bond Street, W1S 1RS London, Grande Bretagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Pour la société

Xenia Kotoula / Jorge Pérez Lozano

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009046910/805/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02701. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**Goldford Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 74, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 104.362.

Le bilan du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/4/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009046720/2256/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08718. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**Newton Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 74, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 66.879.

Le bilan du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/4/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009046752/2256/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08711. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**RP Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6942 Niederanven, 57, Mielstrachen.  
R.C.S. Luxembourg B 116.755.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009046768/648/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01747. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**Finamore S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 96.726.

*Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 04/03/2009 tenue au siège sociale de la société à 11:00 hrs.*

L'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de reconduire, pour une durée de un an c'est à dire jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010, le mandat de Commissaire aux Comptes, la société Européenne de Participation financières et industrielle (PARFININDUS SàRL), 24, rue Saint Mathieu, L-2138 Luxembourgs.

Fait et passé à Strassen, le 04/03/2009.

Bernard BOSQUEE / Joost BERGHMAN / Koen VAN DER STEEN

Secrétaire / Scrutateur / Président

Référence de publication: 2009046920/1267/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02741. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**(ITAF) Italiana Turismi Agricoli Faber S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 72.217.

—  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement n°465/09 du 26 mars 2009, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a, conformément à l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société (ITAF) ITALIANA TURISMI AGRICOLI FABER S.A. (RCS B 72 217) ayant siège social au 38 Boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, dénoncé en date du 30 octobre 2006

La période de cessation des paiements a été fixée au 4 septembre 2008

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Monsieur Jean Paul MEYERS, juge et liquidateur, Maître Antoine LANIEZ, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leur créance avant le 16 avril 2009 au greffe de la sixième chambre de ce tribunal.

Pour extrait conforme

Maître Antoine Laniez

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009046791/3566/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03165. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**Monterey Consultants S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 101.475.

—  
*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2009*

Les actionnaires de la société MONTEREY CONSULTANTS S.A. se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Il a été décidé:

1. Le conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

MONTEREY CONSULTANTS S.A.

*Signature*

Référence de publication: 2009046789/756/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01746. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**Serem S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 88.661.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue le 14 août 2008*

Il résulte de la décision du gérant que le siège social est transféré à partir du 15 août 2008 au 43, Boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2008.

*Signature*

*Mandataire*

Référence de publication: 2009046795/1321/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00222. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**Chibi S.A.H., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 40.987.

—  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement n°463/09 du 26 mars 2009, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a, conformément à l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société CHIBI S.A.H. (RCS B 40 987) ayant siège social au 3 rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, dénoncé le 18 décembre 2006

La période de cessation des paiements a été fixée au 4 septembre 2008

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Monsieur Jean Paul MEYERS, juge et liquidateur, Maître Antoine LANIEZ, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leur créance avant le 16 avril 2009 au greffe de la sixième chambre de ce tribunal.

Pour extrait conforme  
Maître Antoine Laniez  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009046794/3566/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03171. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090054169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

---

**Chinon Holding S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 56.066.

—  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement n°464/09 du 26 mars 2009, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a, conformément à l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société CHINON HOLDING S.A. (RCS B 56 066) ayant siège social au 38 boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, dénoncé en date du 16 novembre 2006

La période de cessation des paiements a été fixée au 4 septembre 2008

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Monsieur Jean Paul MEYERS, juge et liquidateur, Maître Antoine LANIEZ, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leur créance avant le 16 avril 2009 au greffe de la sixième chambre de ce tribunal.

Pour extrait conforme  
Maître Antoine Laniez  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009046793/3566/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03170. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090054170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

---

**Haus + Technik s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9765 Mecher (Clervaux), Maison 3B.

R.C.S. Luxembourg B 98.007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

*Signature.*

Référence de publication: 2009046781/648/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01780. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090054018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

---

**Surleg S.A.H., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 22.729.

—  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement n°466/09 du 26 mars 2009, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a, conformément à l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société SURLEG S.A.H (RCS B 22 729) ayant siège social au 3 rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, dénoncé le 18 décembre 2006

La période de cessation des paiements a été fixée au 4 septembre 2008

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Monsieur Jean Paul MEYERS, juge et liquidateur, Maître Antoine LANIEZ, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leur créance avant le 16 avril 2009 au greffe de la sixième chambre de ce tribunal.

Pour extrait conforme

Maître Antoine Laniez

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009046792/3566/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03167. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

---

**Redical S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 140.320.

—  
*Extrait des délibérations portant publication de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg ville en date du 08 mars 2009.*

**Décisions:**

L'assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- De transférer l'adresse du siège social à L-1463 Luxembourg, 29 rue du Fort Elisabeth
- De nommer à partir de ce jour et pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2013 la société MONEYLIFT S.A. inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le n° B96.010 avec siège social à L-1463 Luxembourg, 29 rue du Fort Elisabeth, en tant que nouveau commissaire aux comptes en remplacement de la société «DELAWARE AGENT SERVICES LLC»

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009046788/8539/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03483. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

---

**Entreprise Salmon (Lux.) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5615 Mondorf-les-Bains, 5, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 39.817.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009046782/648/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01781. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

---

**New Star Global Property Management (Luxembourg One) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 456.125,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 114.068.

En date du 27 Février 2009 l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. L'associé unique a révoqué M. Charles Etonde en date du 7 novembre,
2. M. Robert Andrew Quinn, employé privé, né le 8 mai 1977 à Stockton on Tees, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340, Luxembourg a été nommé avec effet ou 7 novembre et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

M. Brian McMahon, M. Robert Andrew Quinn et M. Gareth Essex-Cater.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009046911/1649/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02290. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090054091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**Agence en Dépôt, Anita Biren, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3394 Roeser, 38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 12.847.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009046779/648/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01765. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090054015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**PIT D Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.006.

In the year two thousand nine, on the thirty-first day of March.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

INVESCO PIT (LUXEMBOURG) S.à r.l., a company with registered office at L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 121.720

here represented by Mrs Sandra ELSHOLZ, employee, residing professionally in L-2520 Luxembourg, 1, Allée Scheffer by virtue of a proxy given under private seal on March 26<sup>th</sup>, 2009,

said proxy after being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing, represented as said before, acting in their capacity of sole shareholders of the Company, have requested the undersigned notary to pass the following:

The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company PIT D Lux S.à r.l. having its registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer (the "Company"),

registered at the Companies and Trade Register of Luxembourg, under section B, number 130.006

incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on July 4<sup>th</sup>, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1868 of September 3<sup>rd</sup>, 2007

The Sole Shareholder, represented as above mentioned, has requested the undersigned notary to pass the following resolutions as follows:

*First resolution*

The Shareholder resolves to increase the corporate capital by an amount of one million two hundred fifty-five thousand euro (EUR 1,255,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each to an amount of one million two hundred sixty seven thousand five hundred Euro (EUR 1,267,500.00) by the creation and issuing of 50,200 (twenty thousand two hundred) new shares with a nominal value of twenty five euro (EUR 25.-), and to make payment for such new shares by a contribution in kind consisting of a partial conversion of a claim of an amount of one million two hundred fifty-five thousand euro (EUR 1,255,000.-) which the Sole Shareholder has against the Company (the "Contribution").

The Contribution thus is recorded as a contribution in an aggregate amount of one million two hundred fifty-five thousand euro (EUR 1,255,000.-) of which the total amount will be allocated the share capital.

The Subscriber declares that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without any restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Sole Shareholder declares together with the Company that they will accomplish all formalities concerning the valid transfer to the Company of the Contribution.

The Sole Shareholder further states that a statement has been drawn up by the managers of the Company, wherein the Contribution so contributed is described and valued.

*Second resolution*

As a result of the above resolutions the Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, which shall from now on read as follows:

"The issued capital of the Company is set at one million two hundred sixty seven thousand five hundred Euro (EUR 1,267,500.00) divided into 50,700 (fifty thousand seven hundred) shares of EUR 25.00 (twenty-five Euro) each, all of which are fully paid up."

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately EUR 2,400.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, well known by the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le trente et un mars.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

INVESCO PIT (LUXEMBOURG) S.à r.l., une société ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 121.720

ici représentée par Madame Sandra ELSHOLZ, employée, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, le 26 mars 2009,

laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, agissant en leur qualité d'associée unique, représentant l'intégralité du capital social a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

La comparante, représentée comme ci-avant, étant la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée PIT D Lux S.à r.l. avec siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer (la "Société"),

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 130.006

constituée le 4 juillet 2007 par acte de Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1868 du 3 septembre 2007.

Laquelle associée unique, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de un million deux cent cinquante-cinq mille euros (1.255.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,00 (douze mille cinq cents euros), divisé en 500 (cinq cent) parts sociales de EUR 25,00 (vingt-cinq euros) chacune à un montant de EUR 1.267.500,00 (un million deux cent soixante-sept mille cinq cents euros) par la création et l'émission de 50.200 (cinquante mille deux cents) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), et de libérer intégralement cette part sociale nouvelle par un apport en nature constituée par une conversion partielle d'une créance d'un montant de un million deux cent cinquante-cinq mille euros (1.255.000,- EUR) que l'Associée unique a contre la Société ("Apport").

L'Apport est acté comme représentant un apport total net d'un montant de un million deux cent cinquante-cinq mille euros (1.255.000,- EUR) dont la totalité sera imputé au compte capital social.

L'Associée Unique déclare encore qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de cet Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

L'Associée Unique déclare que le gérant de la Société a décrit et évalué l'Apport.

*Deuxième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé décide de modifier l'article 6 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

"Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 1.267.500,00 (un million deux cent soixante-sept mille cinq cents euros) divisé en 50.700 (cinquante mille sept cents) parts sociales de EUR 25,00 (vingt-cinq euros) chacune, celles-ci étant entièrement libérées."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à 2.400,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la requête de la personne comparante et en cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. ELSHOLZ, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> avril 2009. Relation: LAC/2009/12730. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009047259/206/112.

(090054594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**Allbest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 124.079.

In the year two thousand nine, on the thirtieth day of March.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

Was held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the public limited liability company "ALLBEST S.A." a société anonyme incorporated under Luxembourg law having its registered office in L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent

incorporated by a deed of the notary Jean SECKLER, residing in Junglinster, on December 22<sup>nd</sup>, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 557 of April 6<sup>th</sup>, 2007

registered at the companies and trade register of Luxembourg under section B number 124.079

The meeting was opened at 2.30 p.m. and was presided by Mr Henri DA CRUZ, employee, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Mr Max MAYER, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Roger CAURLA, lawyer, residing in Mondernange.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

A.- Creation of class A shares (the "Class A Shares") and class B shares (the "Class B Shares", and together with the Class A Shares, the "Shares"), with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and conversion of the existing three hundred ten (310) shares into three hundred ten (310) Class A Shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

B.- Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred Euro (EUR 100.-) so as to raise the Company's share capital from its current amount of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) to an amount of thirty one thousand one hundred Euro (EUR 31,100.-) by the creation and issue of one (1) new Class B Share with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-).

C.- Declaration by the Appearing Shareholders that they have received and accepted the special report of the board of directors of the Company issued in accordance with Article 32-3 (5) of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended (the "1915 Law") to waive and, to the extent appropriate, cancel their preferential rights to subscription in relation to the issue of the 1 (one) new Class B Share and approval and acceptance by the Shareholders of such report.

D.- Acknowledgement of the waiver by the Shareholders of their preferential subscription rights.

E.- Subscription of the new 1 (one) Class B Share by contribution in cash of EUR 100.

F.- Amendment of the first paragraph of Article 3 of the Articles in order to reflect (i) the above-described share capital increase and (ii) the creation of Class A Shares and Class B Shares.

G.- Declaration by the Appearing Shareholders and the Subscriber that they have received and accepted the special report of the board of directors of the Company issued in accordance with Article 32-3 (5) of the 1915 Law on the reasons of the amendment of the Company's authorised share capital clause included in the Articles and acknowledgement of the renunciation by the existing shareholders of all of their preferential subscription rights in case of increase of the issued share capital within the limits of the authorised share capital.

H.- Amendment of the fifth paragraph of Article 3 of the Articles.

I.- Amendment of the third and sixth paragraphs of Article 5 of the Articles.

J.- Confirmation and Appointment of Directors.

K.- Amendment of Article 9 of the Articles.

L.- Miscellaneous.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

III) The attendance list shows that the whole capital of de Company is present or represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda. The shareholders present or represented acknowledge and confirm the statements made by the chairman.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions which were all adopted by unanimous vote.

#### *First resolution*

The extraordinary general shareholders' meeting resolves (i) to create class A shares (the "Class A Shares") and class B shares (the "Class B Shares", and together with the Class A Shares, the "Shares"), with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100) each and (ii) to convert the existing three hundred ten (310) shares into three hundred ten (310) Class A Shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100) each..

#### *Second resolution*

The extraordinary general shareholders' meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 100 so as to raise the Company's share capital from its current amount of EUR 31,000 to EUR 31,100 by the creation and issue of 1 (one) new Class B Share with a par value of EUR 100 (one hundred Euro).

#### *Declaration*

The Shareholders present an represented as detailed on the attendance list, declare that they have received and accepted a special report issued by the board of directors of the Company, as required by article 32-3 (5) of the 1915 Law, and that they waive and, to the extent appropriate, cancel their preferential rights to subscribe to the new 1 (one) Class B Share with a par value of EUR 100 (one hundred Euro) by way of the subscribed share capital as increased and subscribed under this resolution.

*Third resolution*

The extraordinary general shareholders' meeting acknowledges that the existing shareholders have waived their preferential subscription rights in relation to the issue of the new 1 (one) new Class B Share.

*Subscription and Payment*

The extraordinary general shareholders' meeting resolves to accept the subscription by, Companies & Trusts Promotion S.A., a public limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg having its registered office at 3, Place Dargent, L-1413 Luxembourg (the "Subscriber"), of the 1 (one) new Class B Share with a par value of EUR 100, which are fully paid up by contribution in cash, as has been certified to the undersigned notary, who confirms this, such subscriber being represented by Mr Roger CAURLA, prenamed, who, after having stated that his principal have full knowledge of the Articles, declares to subscribe in the name of his principal to the ownership of the new share as indicated above.

*Fourth resolution*

The extraordinary general shareholders' meeting resolves to amend the first paragraph of Article 3 of the Articles to reflect the decisions taken under the preceding resolutions so that henceforth it shall read as follows:

" **Art. 3.** The corporate capital is fixed at thirty-one thousand one hundred euro (31,100.- EUR), divided into three hundred and ten (310) class A shares (the "Class A Shares") and one (1) class B share (the "Class B Shares") each having a nominal value of one hundred euro (100.- EUR) each."

*Declaration*

The Appearing Shareholders and the Subscriber declare that they have received and accepted the special report of the board of directors of the Company issued in accordance with Article 32-3 (5) of the 1915 Law on the reasons of the amendment.

The Appearing Shareholders and the Subscriber hereby acknowledge the renunciation by the existing shareholders of all of their preferential subscription rights in case of increase of the issued share capital within the limits of the authorised share capital.

*Fifth resolution*

The extraordinary general shareholders' meeting resolves to amend the fifth paragraph of Article 3 of the Articles so that henceforth it shall read as follows:

"The corporate share capital may be increased from its present amount to 50,000,000.- EUR (fifty million euros) by the creation and the issue of new Class B Shares with a par value of EUR 100 (one hundred euros) each."

*Sixth resolution*

The extraordinary general shareholders' meeting resolves to amend the third paragraph of Article 5 of the Articles so that henceforth it shall read as follows:

"The board of directors is composed by two categories of directors, respectively called "category A directors" and "category B directors". The board of directors must at any time comprise one director chosen upon proposal of the holders of the Class B Shares, and one director chosen upon proposal of the holders of the Class A shares."

The extraordinary general shareholders' meeting further resolves to amend the fifth paragraph of Article 5 of the Articles so that henceforth it shall read as follows:

"Decisions taken by the board of directors shall require the vote of the majority of the directors present or represented, with at least the favorable vote of one director of each category. Any decision regarding transactions representing a financial value of more than fifty thousand euro (EUR 50,000.-) shall require the unanimous vote of all the directors."

*Seventh resolution*

The extraordinary general shareholder's meeting resolves to accept the resignations of Mr Toby Herkrath and Mr Alain Vasseur as Category B Directors

At the proposal of the holders of the Class A Shares the extraordinary general shareholders' meeting confirms as category A director Mr Roger CAURLA, lawyer, born in Esch-sur-Alzette on October 30<sup>th</sup>, 1955, residing in L-3912 Mondercange, 19, rue des Champs

At the proposal of the holders of the Class A shares the extraordinary general shareholder's meeting appoints as category A director Mr Alain VASSEUR, consultant, born in Dudelange on April 24<sup>th</sup>, 1958, residing in L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer.

At the proposal of the holder of the Class B share the extraordinary general shareholders' meeting appoints as category B director Mr Manuel HAUSER, director, born in Luxembourg on March 3<sup>rd</sup>, 1959, residing in L-5485 Wormeldange-Haut, 20, Wengertswee,

Their mandates shall end on occasion of the annual general meeting of the shareholders of the Company to be held in 2013.

*Eighth resolution*

The extraordinary general shareholders' meeting resolves to amend Article 9 of the Articles by adding the following paragraph at the end of such article:

"Decisions of the shareholders shall be taken in compliance with provisions of the law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended. However, the Articles of Incorporation of the company may only be changed, amended or varied in any manner with the unanimous consent of all the shareholders representing 100% of the share capital of the company. "

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned at 2.45 p.m.

*Valuation*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,300.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

**Suit la traduction en français:**

L'an deux mille neuf, le trente mars.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ALLBEST S.A." une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent,

constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster le 22 décembre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 557 du 6 avril 2007

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 124.079,

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg. Le président nomme comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Roger CAURLA, maître en droit, demeurant à Mondernange. Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que: l) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

A.- Création d'Actions de catégorie A (les "Actions de catégorie A") et d'Actions de catégorie B (les "Actions de catégorie B"), et ensemble avec les actions de catégorie A, les "Actions"), ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et conversion des trois cent dix (310) actions existantes en trois cent dix (310) Actions de catégorie A ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

B.- Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent euros (100,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à un montant de trente et un mille cent euros (31.100,- EUR) par la création et l'émission d'une (1) Action de catégorie B ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

C.- Déclaration des actionnaires comparants qu'ils ont reçu et accepté le rapport spécial du Conseil d'administration de la Société, émis en application de l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, tel que modifié (la "Loi 1915") de renoncer, dans les mesures appropriées, annuler les droits de souscriptions préférentiels en relation avec l'émission d'une (1) nouvelle Action de catégorie B et approbation et l'acceptation par les actionnaires d'un tel rapport.

D.- Reconnaissance de la renonciation par les actionnaires à leur droit de souscription préférentiel.

E.- Souscription de la (1) nouvelle Action de catégorie B, par l'apport en espèces de cent euros (100,- EUR)

F.- Modification du premier paragraphe de l'article 3 des statuts pour refléter (i) l'augmentation de capital détaillée ci-dessus et (ii) la création d'actions de catégorie A et de catégorie B.

G.- Déclaration des Actionnaires et du Souscripteur qu'ils ont reçu le rapport spécial du Conseil d'administration rédigé en application de l'article 32-3 (5) de la Loi 1915 pour modifier le capital autorisé de la Société, incluant la reconnaissance de la renonciation des actionnaires à tous leurs droits de souscriptions préférentiels en cas d'augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé.

H.- Modification du cinquième paragraphe de l'article 3 des statuts.

I.- Modification du troisième et sixième paragraphes de l'article 5 des statuts.

J.- Confirmation et Nomination d'administrateurs.

K.- Modification de l'article 9 des statuts.

L.- Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

#### *Première Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide (i) de créer des Actions de catégorie A (les "Actions de catégorie A") et d'Actions de catégorie B (les "Actions de catégorie B"), et ensemble avec les actions de catégorie A, les "Actions", ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, et (ii) de convertir les trois cent dix (310) actions existantes en trois cent dix (310) Actions de catégorie A ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

#### *Deuxième Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent euros (100,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à un montant de trente et un mille cent euros (31.100,- EUR) par la création et l'émission d'une (1) Action de catégorie B ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

#### *Déclaration*

Les actionnaires présents et représentés ainsi que renseigné sur la liste de présence, déclarent qu'ils ont reçu et accepté le rapport spécial du Conseil d'administration de la Société, émis en application de l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, tel que modifié (la "Loi 1915") et qu'ils renoncent, dans les mesures appropriées, annulent leurs droits de souscriptions préférentiels en relation avec l'émission d'une (1) nouvelle Action de catégorie B et approbation et l'acceptation par les actionnaires d'un tel rapport laquelle sera souscrite dans la résolution suivante.

#### *Troisième Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires approuve et reconnaît la renonciation du droit de souscription préférentiel des actionnaires en relation avec l'émission de la (1) nouvelle Action de catégorie B.

#### *Souscription et Paiement*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la souscription de Companies & Trusts Promotion S.A., une société anonyme gouvernée par les lois du Luxembourg ayant son siège social au 3, Place Dargent, L-1413 Luxembourg (le "Souscripteur", d'une (1) nouvelle Action de catégorie B ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), laquelle a été payée et libérée par un apport en espèces de cent euros (100,- EUR), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le confirme expressément, lequel souscripteur étant ici représentée par M. Roger CAURLA, préqualifié, lequel après avoir pris connaissance des statuts, déclare souscrire au nom du mandant la nouvelle action comme indiquée ci-avant.

#### *Quatrième Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts pour refléter les décisions prises sous les précédentes résolutions, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3. (1<sup>er</sup> paragraphe).** Le capital social est fixé à trente et un mille cent euros (31.100,- EUR), divisé en trois cent dix (310) Actions de catégorie A (les "Actions de catégorie A") et une (1) Action de catégorie B (l'"Action de catégorie B") ayant toutes une valeur nominale de cent euros (100,- EUR)."

#### *Déclaration*

Les Actionnaires et le Souscripteur déclarent avoir reçu et accepté le rapport spécial du Conseil d'administration établi en application de l'article 32-3 (5) de la Loi 1915 pour modifier le capital autorisé de la Société.

Les Actionnaires et le Souscripteur déclarent reconnaître et accepter leur renonciation à tous leurs droits de souscriptions préférentiels en cas d'augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé.

#### *Cinquième Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le cinquième paragraphe de l'article 3 des statuts pour refléter les décisions prises sous les précédentes résolutions, pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital social de la société peut être augmenté de son montant actuel à un montant de cinquante millions d'euros (50.000.000,- EUR) par la création de nouvelles Actions de catégorie B, ayant toutes une valeur nominale de cent euros (100,- EUR)."

#### *Sixième Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le troisième paragraphe de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

"Le Conseil d'administration sera composé de deux catégories d'administrateurs, dénommée "Administrateur de catégorie A" et "Administrateur de catégorie B". Le Conseil d'administration doit toujours comprendre un Administrateur élu sur proposition des détenteurs d'Actions de catégorie B, et un Administrateur élu sur proposition des détenteurs d'Actions de catégorie A."

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le sixième paragraphe de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

"Les décisions prises par le Conseil d'administration requièrent le vote de la majorité des directeurs présents ou représentés, avec au moins un vote favorable d'un des administrateurs de chaque catégorie. Toute décision pour des transactions dépassant un valeur financière de plus de cinquante mille euros (50.000,- EUR) nécessitera le vote unanime de tous les administrateurs."

#### *Septième Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accepter les démissions de Messieurs Toby Herkrath et Alain Vasseur en tant qu'administrateurs de catégorie B.

Sur proposition des détenteurs d'Actions de catégorie A l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires confirme comme Administrateur de catégorie A Monsieur Roger CAURLA, maître en droit, né à Esch-sur-Alzette le 30 octobre 1955, demeurant à L-3912 Mondorange, 19, rue des Champs,

Sur proposition des détenteurs d'Actions de catégorie A l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires nomme comme Administrateur de catégorie A Monsieur Alain VASSEUR, consultant, né à Dudelange le 24 avril 1958, demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer.

Sur proposition du détenteur de l'Action de catégorie B l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions d'Administrateur de catégorie B M. Manuel HAUSER, directeur, né à Luxembourg le 3 mars 1959, demeurant à L-5485 Wormeldange-Haut, 20, Wengertswée.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2013.

#### *Huitième Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article 9 des statuts en ajoutant le paragraphe suivant à la fin de l'article:

"Les décisions des actionnaires seront prises en application des dispositions prévues par la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales tel que modifié. Toutefois les statuts de la société peuvent seulement être modifiés ou adaptés dans tous les cas, par vote unanime de tous les actionnaires représentant 100% du capital social de la société."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 14.45 heures.

#### *Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.300,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants à Luxembourg, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. DA CRUZ, M. MAYER, R. CAURLA, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> avril 2009. Relation: LAC/2009/12724. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009047267/206/287.

(090054407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Buttons Line S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 62.934.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BUTTONS LINE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009047281/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03548. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Bergos Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 105.160.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BERGOS CAPITAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2009047280/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03547. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Torqueville Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.811.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

TORQUEVILLE INVESTISSEMENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2009047279/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03546. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Distri Ré, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 39.013.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009047289/4685/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03194. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Stam International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 40.028.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

Fiduciaire B+C s.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009047287/7759/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01821. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**BB and Co. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 31.780.

Le bilan au 3.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

Fiduciaire B+C s.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009047286/7759/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01819. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**AP Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 28.555.

Le bilan au 21.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

Fiduciaire B+C s.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009047285/7759/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01817. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Flux Re S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 133.013.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009047290/4685/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03229. - Reçu 54,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Ergovil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 130.786.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ERGOVIL S.A.

Signature

Référence de publication: 2009047288/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01284. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Iumi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1409 Luxembourg, 22, rue Edmond Dune.

R.C.S. Luxembourg B 142.266.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

Fiduciaire B+C s.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009047284/7759/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01840. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Klammer Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 115.319.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

KLAMMER INVESTMENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2009047278/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03545. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Copia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9659 Heiderscheidergrund, 23, Am Gronn.

R.C.S. Luxembourg B 95.752.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 avril 2009.

Paché Stéphanie.

Référence de publication: 2009047240/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00945. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**BBGP Finco Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 117.508.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth of March.

Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BBGP Odense Malta Limited, a Maltese limited company having its registered office at 171, Old Bakery Street, Valetta VLT 09, Malta, registered with the Malta Trade and Companies Register under the number C 38312,

hereby represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, residing professionally at L-2740 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 24 March 2009.

Such proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has asked the undersigned notary to record the following:

I. The appearer is the sole shareholder of BBGP Finco Lux S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker in L-2721 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 117.508, incorporated pursuant to a deed of Maître Henry Hellinckx, notary residing in Mersch, on 11 May 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1667 on 4 September 2006, amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître Paul Decker on 29 April 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1496 of 17 June 2008. (the Company).

II. That the share capital is set at EUR 52,500 (fifty-two thousand five hundred euro) divided into 1050 (one thousand fifty) shares with a par value of EUR 50 (fifty euro) each, all attributed to the comparer, which has requested the notary inact the following resolutions:

*First resolution*

The appearing party resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 50,000 (fifty thousand euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 52,500 (fifty-two thousand five hundred euro), represented by 1050 (one thousand fifty) shares of the Company having a par value of EUR 50.- (fifty euro) each, to EUR 102,500 (one hundred two thousand five hundred euro), by way of the issue of 1000 (one thousand) new shares of the Company, having a par value of EUR 50.- (fifty euro) each.

*Second resolution*

*Subscription and Payment*

Thereupon the sole shareholder BBGP Odense Malta Limited, represented as above mentioned, declares to subscribe for the 1000 (one thousand) new shares of the Company, having a par value of EUR 50 (fifty euro) each, representing the increase of the share capital of the Company in the amount of EUR 50,000 (fifty thousand euro) and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 50,000 (fifty thousand euro).

The contribution in cash to the Company in an total amount of EUR 50,000 (fifty thousand euro) shall be allocated entirely to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 5.1. of the Articles of incorporation which shall henceforth read as follows:

"5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 102,500 (one hundred two thousand five hundred euro), represented by 2,050 (two thousand and fifty) shares in registered form with a par value of EUR 50.- (fifty euro) each, all subscribed and fully paid up."

#### *Fourth resolution*

The sole shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and Ms Ramona Dass to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

#### *Expenses*

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,500.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary, the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BBGP Odense Malta Limited, une société de droit maltais, ayant son siège social au 171, Old Bakery Street, La Valette VLT 09, Malte, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Malte sous le numéro C 38312, ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en 24 mars 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, demeurent annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a demandé le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Le comparante est la seule associée de BBGP Finco Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social 4, rue Alphonse Weicker à L-2721 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.508, constituée suivant un acte de Maître Henry Hellinckx, notaire de résidence à Mersch du 11 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1667 du 4 septembre 2006, modifiés plusieurs fois et modifiés en dernier lieu par un acte de Maître Paul Decker du 29 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1496 du 17 juin 2008, (la Société).

II. que la capital social est de EUR 52.500,- (cinquante-deux mille cinq cents euros) divisé en 1050 (mille cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, toutes attribuées à la comparante, qui a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 50.000,- (cinquante mille euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 52.500,- (cinquante-deux mille cinq cents euros), représenté par 1050 (mille cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, à EUR 102.500 (cent-deux mille cinq cents euros), par voie d'émission de 1000 (mille) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune.

#### *Seconde résolution*

#### *Souscription - Libération*

Ensuite, l'associée unique BBGP Odense Malta Limited, représentée comme ci-avant, déclare souscrire aux 1000 (mille) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, représentant l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 50.000,- (cinquante mille euros) et de les libérer entièrement moyennant un apport en numéraire d'un montant total de EUR 50.000,- (cinquante mille euros).

L'apport en numéraire à la Société d'un montant total d'EUR 50.000 (cinquante mille euros) sera affecté entièrement au compte capital nominal de la Société.

Le montant de l'augmentation du capital social est dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

#### *Troisième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'associée unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts qui dorénavant aura la teneur suivante:

"5.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR 102.500 (cent-deux mille cinq cents euros) représenté par 2.050 (deux mille cinquante) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

*Quatrième résolution*

L'associée unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à Mme Ramona Dass de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à environ 1.500 euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. DA CRUZ, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 mars 2009. Relation: LAC/2009/11614. Reçu € 75,- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009047262/206/122.

(090054464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**Galeria Juliacum Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 107.471.

In the year two thousand and nine, the twenty-seventh day of March.

Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of GALERIA JULIACUM S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 107.471, with a share capital of twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500-) (the Company). The Company has been incorporated on April 5, 2005 pursuant to a deed of Maître Paul Decker, notary then residing in Luxembourg-Eich, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 867 of September 9, 2005.

The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the first time pursuant to a deed dated December 31, 2006 of Maître Paul Decker, aforementioned, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N° 1133 of June 12, 2006, and for the last time pursuant to a deed dated April 5, 2006 of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, number 1270 of June 30, 2006.

THERE APPEARED:

THE JULICH SHOPPING CENTRE (GP) LIMITED, a company incorporated under the laws of England, having its registered office at 3 New Burlington Mews, Mayfair, London, W1B 4QB, the United Kingdom, and registered with the registrar of companies of London under number 5390778 (the Sole Shareholder),

here represented by Me Dara Sychareun, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 26, 2009.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds all the corporate units in the share capital of the Company;

II. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred twenty five (125) shares having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-)

each, by an amount of one million Euro (EUR 1,000,000.-), so as to bring the share capital of the Company to one million, twelve thousand and five hundred Euro (EUR 1,012,500.-), with an increase of the nominal value of the shares from one hundred Euro (EUR 100.-) to eight thousand, one hundred Euro (EUR 8,100.-), in consideration for a contribution in kind;

2. Amendment of article 4 of the Articles in order to reflect the above changes;

III. the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred twenty five (125) corporate units having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, by an amount of one million Euro (EUR 1,000,000.-), so as to bring the share capital of the Company to one million, twelve thousand and five hundred Euro (EUR 1,012,500.-), without creation nor issuing new corporate units, by way of the amendment of the nominal value of each corporate unit from one hundred Euro (EUR 100.-) to eight thousand, one hundred Euro (EUR 8,100.-), in consideration for a contribution in kind.

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder, represented as stated here above, declares to fully pay the increase of the share capital by a contribution in kind of part of a claim in an amount of one million Euro (EUR 1,000,000.-), that it holds against the Company (the Contributed Claim).

The Contributed Claim shall be allocated to the share capital account of the Company and the principal amount of the claim shall be reduced from two million, four hundred fifty-three thousand, three hundred seventy-one Euro and ninety-two cents (EUR 2,453,371.92) to one million, four hundred fifty-three thousand, three hundred seventy-one Euro and ninety-two cents (EUR 1,453,371.92).

Evidence by the Sole Shareholder of the value of the contribution has been given to the undersigned notary by a managers certificate dated March 26, 2009 (the Certificate). The Certificate and a copy of the balance sheet of the annual accounts of the Company dated December 31, 2008 after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Declaration*

Furthermore, the Sole Shareholder declares that:

1. the Company has a debt (in principal) towards the Sole Shareholder as of the date hereof in an amount of two million, four hundred fifty-three thousand, three hundred seventy-one Euro and ninety-two cents (EUR 2,453,371.92);

2. the Sole Shareholder shall contribute part of the claim in an amount of one million Euro (EUR 1,000,000.-) to the Company, in exchange for the increase of the par value of the corporate units of the Company from one hundred Euro (EUR 100.-) to eight thousand, one hundred Euro (EUR 8,100.-);

3. based on generally accepted accountancy principles and as per the attached balance sheet the entire value of the claim amounts to two million, four hundred fifty-three thousand, three hundred seventy-one Euro and ninety-two cents (EUR 2,453,371.92) and the Contributed Claim amounts to one million Euro (EUR 1,000,000.-);

4. the Contributed Claim is freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

5. all formalities required in the Grand Duchy of Luxembourg in connection with the contribution of the Contributed Claim to the Company have been or will be accomplished by the management of the Sole Shareholder and the board of managers of the Company.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 4 of the Articles so that it shall henceforth be read as follows:

" **Art. 4. Capital.** The Company's subscribed corporate capital is fixed at one million, twelve thousand and five hundred Euro (EUR 1,012,500.-), represented by one hundred twenty five (125) corporate units having a nominal value of to eight thousand one hundred Euro (EUR 8,100.-) per corporate unit."

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the books and registers of the Company, in order to reflect the above changes with power and authority to any employee of BDO Compagnie Fiduciaire S.A. to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the relevant books and registers of the Company.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately 3,250.- EUR.

### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, said representative signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française:

En l'an deux mille neuf, le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de GALERIA JULIACUM S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.471 (la Société). La Société a été constituée le 5 avril 2005 suivant un acte de Maître Paul Decker, notaire résident alors à Luxembourg-Eich, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 867 du 9 septembre 2005.

Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la première fois suivant un acte daté du 31 décembre 2006 reçu par Maître Paul Decker, susmentionné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, numéro 1133 du 12 juin 2006, et pour la dernière fois suivant un acte daté du 5 avril 2006 de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, numéro 1270 du 30 juin 2006.

#### A COMPARU:

THE JULICH SHOPPING CENTRE (GP) LIMITED, une société de droit anglais dont le siège social est à 3 New Burlington Mews, Mayfair, London, W1B 4QB, Royaume-Uni, immatriculée au registre des sociétés de Londres sous le numéro 5390778 (l'Associé Unique),

Représenté par Dara Sychareun, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 26 mars 2009.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le mandataire, agissant au nom et pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. l'Associé Unique détient toutes les parts sociales du capital social de la Société.

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la façon suivante:

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par un montant d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-), afin de porter le capital social de la Société à un million douze mille cinq cents euros (EUR 1.012.500,-), avec une augmentation de la valeur nominale des parts sociales de cent euros (EUR 100,-) à huit mille cent euros (EUR 8.100,-) chacune, en contrepartie d'un apport en nature.

2. Modification de l'article 4 des statuts afin de refléter les changements ci-dessus.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par un montant d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-) afin de porter le capital social de la Société à un million douze mille cinq cents euros (EUR 1.012.500,-), sans création, ni émission de nouvelles parts sociales, en augmentant la valeur nominale de chaque part sociale de cent euros (EUR 100,-) à huit mille cent euros (EUR 8.100,-) chacune, en contrepartie d'un apport en nature.

#### Souscription - Libération

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare libérer entièrement l'augmentation de capital social par un apport en nature consistant en partie d'une créance pour un montant d'un million euros (EUR 1.000.000,-) qu'il détient sur la Société (la Créance Apportée).

La Créance Apportée sera allouée au capital social de la Société et le montant principal de la créance sera réduit de deux millions, quatre cent cinquante trois mille, trois cent soixante et onze euros et quatre-vingt douze cents (EUR 2.453.371,92) à un million quatre cent cinquante trois mille, trois cent soixante et onze euros et quatre-vingt douze cents (EUR 1.453.371,92).

La preuve par l'Associé Unique de la valeur de l'apport de la Créance a été donnée au notaire instrumentant par un certificat des gérants daté du 26 mars 2008 (le Certificat). Ce Certificat et une copie du bilan des comptes annuels de la

Société daté du 31 décembre 2008 après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante, resteront annexés au présent acte pour y subir avec lui les formalités de l'enregistrement.

#### *Déclaration*

Par ailleurs, l'Associé Unique déclare:

1. la Société est débitrice, à la date susmentionnée, à l'égard de l'Associé Unique, d'un montant total (en principal) de deux millions, quatre cent cinquante trois mille, trois cent soixante et onze euros et quatre-vingt douze cents (EUR 2.453.371,92);

2. l'Associé Unique apporte à la Société la créance d'un montant d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-), en échange d'une augmentation de la valeur nominale des parts sociales de la Société de cent euros (EUR 100,-) à huit mille cent euros (EUR 8.100,-);

3. sur base des principes généraux de comptabilité et du compte de résultat ci-annexé, la valeur totale de la créance s'élève à deux millions, quatre cent cinquante trois mille, trois cent soixante et onze euros et quatre-vingt douze cents (EUR 2.453.371,92) et la Créance Apportée s'élève à un million d'euros (EUR 1.000.000,-);

4. la créance apportée est librement cessible par l'associé unique, elle n'est sujette à aucune restriction de cessibilité ni grevée d'aucun gage ou usufruit susceptible de réduire sa libre cession ou d'en limiter la valeur; et

5. toutes les formalités requises au Grand-Duché de Luxembourg en relation avec l'apport de la Créance Apportée au capital social de la Société, ont été ou seront accomplies par l'organe de gestion de l'Actionnaire Unique et du conseil de gérance de la Société.

#### *Seconde résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4. Capital.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à un million douze mille cinq cents euros (EUR 1.012.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale de huit mille cent euros (EUR 8.100,-) par part sociale".

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier les livres et registres de la Société, afin de refléter les changements ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout employé de la société BDO Compagnie Fiduciaire S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des changements ci-dessus dans les livres et registres de la Société.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes espèces qui vont être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à 1.250,- EUR.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date susmentionnée.

Et après lecture faite au représentant de la partie comparante, le représentant a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: D. SYCHAREUN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> avril 2009. Relation: LAC/2009/12715. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009047263/206/182.

(090054445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

#### **German Property 62 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.246.

In the year two thousand and nine, the twenty-seventh day of March.

Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of GERMAN PROPERTY 62 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 123.246, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) (the Company). The Company has been incorporated on November 5, 2007 pursuant to a deed of Maître Paul Decker, notary residing then in Luxembourg-Eich, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 303 of March 6, 2007.

The articles of association of the Company (the Articles) have been amended pursuant to a deed dated November 5, 2007 of Maître Paul Decker, aforementioned, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, number 2824 of December 6, 2007.

#### THERE APPEARED:

THE PASSAU PROPERTY (GP) LIMITED, a company incorporated under the laws of England, having its registered office at 3 New Burlington Mews, Mayfair, London, W1B 4QB, the United Kingdom and registered with the registrar of companies of England and Wales under number 6028964 (the Sole Shareholder),

here represented by Me Dara Sychareun, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 26, 2009.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds all the corporate units in the share capital of the Company;

II. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred twenty five (125) shares having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, by an amount of three million Euro (EUR 3,000,000.-), so as to bring the share capital of the Company to three million, twelve thousand, five hundred Euro (EUR 3,012,500.-), with an increase of the nominal value of the shares from one hundred Euro (EUR 100.-) to twenty four thousand, one hundred Euro (EUR 24,100.-), in consideration for a contribution in kind;

2. Amendment of article 4 of the Articles in order to reflect the above changes;

III. the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred twenty five (125) corporate units having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, by an amount of three million Euro (EUR 3,000,000.-), so as to bring the share capital of the Company to three million, twelve thousand, five hundred Euro (EUR 3,012,500.-), without creating, nor issuing new corporate units, by way of the amendment of the nominal value of each corporate unit from one hundred Euro (EUR 100.-) to twenty-four thousand, one hundred Euro (EUR 24,100.-), in consideration for a contribution in kind.

#### *Subscription - Payment*

The Sole Shareholder, represented as stated here above, declares to fully pay the increase of the share capital by a contribution in kind of part of the claim in an amount of three million Euro (EUR 3,000,000.-) that it holds against the Company (the Contributed Claim).

The Contributed Claim shall be allocated to the share capital account of the Company and the principal amount of the claim shall be reduced from ten million two hundred ninety eight thousand, five hundred forty seven euro and eighty-four cents (EUR 10,298,547.84.-) to seven million two hundred ninety eight thousand, five hundred forty seven euro and eighty-four cents (EUR 7,298,547.84.-).

Evidence by the Sole Shareholder of the value of the contribution has been given to the undersigned notary by a management certificate dated March 26, 2009 (the Certificate). The Certificate and a copy of the balance sheet of the interim accounts of the Company dated February 28, 2009 after signature "*ne varietur*" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Declaration*

Furthermore, the Sole Shareholder declares that:

1. the Company has a debt (in principal) towards the Sole Shareholder as of the date hereof in an amount of ten million two hundred ninety eight thousand, five hundred forty seven euro and eighty-four cents (EUR 10,298,547.84.-);

2. the Sole Shareholder shall contribute part of the claim in an amount of three million Euro (EUR 3,000,000.-) to the Company, in exchange for the increase of the par value of the corporate units of the Company from one hundred Euro (EUR 100.-) to twenty-four thousand, one hundred Euro (EUR 24,100.-);

3. based on generally accepted accountancy principles and as per the attached balance sheet the entire value of the claim amounts to ten million two hundred ninety eight thousand, five hundred forty seven euro and eighty-four cents (EUR 10,298,547.84.-) and the Contributed Claim amounts to three million Euro (EUR 3,000,000.-);

4. the Contributed Claim is freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

5. all formalities required in the Grand Duchy of Luxembourg in connection with the contribution of the Contributed Claim to the Company have been or will be accomplished by the management of the Sole Shareholder and the board of managers of the Company.

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 4 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 4. Capital.** The Company's subscribed corporate capital is fixed at three million, twelve thousand, five hundred Euro (EUR 3,012,500.-), represented by one hundred twenty five (125) corporate units having a nominal value of twenty-four thousand one hundred Euro (EUR 24,100.-) per corporate unit."

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the books and registers of the Company, in order to reflect the above changes with power and authority to any employee of BDO Compagnie Fiduciaire S.A. to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the relevant books and registers of the Company.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately 3,250.- EUR.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, said representative signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française:**

En l'an deux mille neuf, le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de GERMAN PROPERTY 62 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.246 (la Société). La Société a été constituée le 5 novembre 2007 suivant un acte reçu par Maître Paul Decker, notaire résident alors à Luxembourg-Eich, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 303 du 6 mars 2007.

Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant un acte daté du 5 novembre 2007 reçu par Maître Paul Decker, susmentionné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, numéro 488 du 26 février 2008, et pour la dernière fois suivant un acte daté du 5 mars 2008 de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, numéro 2824 du 6 décembre 2007.

#### **A COMPARU:**

THE PASSAU PROPERTY (GP) LIMITED, une société à responsabilité limitée de droit anglais, dont le siège social est à 3 New Burlington Mews, Mayfair, London, W1B 4QB, Royaume-Uni, immatriculée au registre des sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 6028964 (l'Associé Unique),

Ici représentée par Me Dara Sychareun, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 26 mars 2009.

Laquelle procuration après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire agissant au nom et pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. l'Associé Unique détient toutes les parts sociales du capital social de la Société.

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de façon suivante:

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune, par un

montant de trois millions d'euros (EUR 3.000.000,-), afin de porter le capital social de la Société à trois millions douze mille cinq cents euros (EUR 3.012.500,-), avec une augmentation de la valeur nominale des parts sociales de cent euros (EUR 100,-) à vingt-quatre mille cent euros (EUR 24.100,-) chacune, en contrepartie d'un apport en nature.

2. Modification de l'article 4 des Statuts afin de refléter les changements ci-dessus.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par un montant de trois millions d'euros (EUR 3.000.000,-) afin de porter le capital social de la Société à trois million douze mille cinq cents euros (EUR 3.012.500,-), sans création, ni émission de nouvelles parts sociales, par augmentation de la valeur nominale des parts sociales de cent euros (EUR 100,-) à vingt-quatre mille cent euros (EUR 24.100,-) chacune, en contrepartie d'un apport en nature.

#### *Souscription - Libération*

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare libérer entièrement l'augmentation de capital par un apport en nature consistant en partie d'une créance qu'il détient sur la Société pour un montant de trois millions d'euros (EUR 3.000.000,-) (la Créance Apportée).

La Créance Apportée sera allouée au capital de la Société et le montant principal de la créance sera réduit de dix millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent quarante-sept euros et quatre-vingt-quatre cents (EUR 10.298.547,84) à sept millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent quarante sept euros et quatre-vingt-quatre cents (EUR 7.298.547,84).

Preuve par l'Associé Unique de la valeur de la Créance Apportée a été donnée au notaire instrumentant par un certificat des gérants daté du 26 mars 2008 (le Certificat). Ce Certificat et une copie du bilan des comptes intermédiaires de la Société daté du 28 février 2009 après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante, resteront annexés au présent acte pour y subir avec lui les formalités de l'enregistrement.

#### *Déclaration*

Par ailleurs, l'Associé Unique déclare:

1. la Société est débitrice, à la date ci-dessus mentionnée, à l'égard de l'Associé Unique, d'un montant (en principal) de dix millions deux cent quatre-vingt-dix huit mille cinq cent quarante-sept euros et quatre-vingt-quatre cents (EUR 10.298.547,84);

2. l'Associé Unique apporte à la Société la partie d'une créance à concurrence d'un montant de trois millions d'euros (EUR 3.000.000,-), en échange d'une augmentation de la valeur nominale des parts sociales de la Société de cent euros (EUR 100,-) à vingt-quatre mille cent euros (EUR 24.100,-);

3. sur base des principes généraux de comptabilité et du compte de résultat ci-annexé, la valeur totale de la créance s'élève à dix millions deux cent quatre-vingt-dix huit mille cinq cent quarante sept euros et quatre-vingt-quatre cents (EUR 10.298.547,84) et la Créance Apportée à la Société s'élève à trois millions d'euros (EUR 3.000.000,-);

4. la créance apportée est librement cessible par l'associé unique, elle n'est sujette à aucune restriction de cessibilité ni grevée d'aucun gage ou usufruit susceptible de réduire sa libre cession ou d'en limiter la valeur;

5. toutes les formalités requises au Grand-Duché de Luxembourg en relation avec l'apport de la Créance Apportée au capital social de la Société, ont été ou seront accomplies par l'organe de gestion de l'Actionnaire Unique et du conseil de gérance de la Société.

#### *Seconde résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4. Capital.** Le capital souscrit de la Société est fixé à trois millions douze mille cinq cents euros (EUR 3.012.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-quatre mille cent euros (EUR 24.100,-) par part sociale".

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier les livres et registres de la Société, afin de refléter les changements ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout employé de la société BDO Compagnie Fiduciaire S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des changements ci-dessus dans les livres et registres de la Société.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes espèces qui vont être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à 3.250,- EUR.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date susmentionnée.

Et après lecture faite au représentant de la partie comparante, le représentant a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: D. SYCHAREUN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> avril 2009. Relation: LAC/2009/12714. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009047265/206/182.

(090054432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Lorental Développement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 139.644.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009047283/1134/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02535. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090054324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Rechem S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 50.871.

L'an deux mil neuf, le vingt-six mars.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RECHEM S.A. ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves

constituée suivant acte reçu par le Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 352 du 31 juillet 1995,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 50.871

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Mme Valérie COQUILLE, Legal Manager, demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg.

La présidente nomme comme secrétaire Mme Christel MARON, Account Manager demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Denis REGRAIN, Financial Manager, demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg

Le bureau de l'assemblée étant constitué, le président requiert le notaire d'acter que:

I: L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert de siège social de la société au 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg et modification subséquente des 2 premiers paragraphes de l'article 2 des statuts.

2. Modification de l'article 5 des statuts.

3. Divers

II: Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

III: Il résulte de ladite liste de présences que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution.*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société vers 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg et en conséquence de modifier les deux premiers paragraphes de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré en toute autre localité de la commune par simple décision du Conseil d'Administration.."

*Deuxième résolution.*

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à un million deux cent trente neuf mille quatre cent soixante-huit euros (1.239.468,- EUR) représenté par cinq cent mille (500.000) actions sans valeur nominale."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la présente assemblée a été clôturée à 11.35 heures

*Evaluation des frais.*

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à 800.- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V.COQUILLE, C. MARON, D.REGRAIN, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> avril 2009. Relation: LAC/2009/12706. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009047273/206/57.

(090054417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**Optifin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 115.053.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

OPTIFIN S.A.

Signature

Référence de publication: 2009047249/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03543. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090054317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**SUAD, Société Civile.**

Siège social: L-3313 Bergem, 21, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg E 588.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31.12.2007*

Les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à 18.00 heures au siège de la société et à l'unanimité des voix, les décisions suivantes ont été prises:

1. Approbation du bilan et des comptes de pertes et profits arrêtés au 31.12.2007.
2. Approbation du résultat de l'exercice fiscal 2007.
3. Décharge est accordée au gérant de la société et au bureau comptable.
4. La démission de l'associé gérant Monsieur Resat TRUBLJANIN est acceptée.
5. L'assemblée décide d'arrêter toute activité au 31.12.2007 et de procéder à la liquidation de la société.
6. Est nommé liquidateur Monsieur Resat Trubljanin; tout pouvoir de disposition lui est attribué.
7. Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est close à 18.30 heures.

Bergem, le 31.12.2007.

Resat TRUBLJANIN

Associé gérant

Référence de publication: 2009047522/1972/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01055. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**Rock Ridge RE 31, Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 132.008.

Die Gesellschaft wurde am 6. September 2007 gegründet gemäß Urkunde vom Notar Martine Schaeffer, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg veröffentlicht im luxemburgischen Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg Nr. 2430 vom 26. Oktober 2007.

Die Bilanz vom 31. März 2009 wurde am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rock Ridge RE 31 S.à r.l., en liquidation volontaire

Unterschrift

Référence de publication: 2009047347/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03683. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**Banco Itaú Europa Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 50.589.

*Extrait Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 16 Février 2009.*

*Première Résolution*

Recomposer le Conseil d'administration par la réélection pour un nouveau mandat messieurs:

- 1 - Alfredo Egydio SETUBAL,
- 2 - Fabio Whitaker VIDIGAL;
- 3 - Lywal SALLES Filho,
- 4 - Sergio Ribeiro da Costa WERLANG
- 5 - Edinaldo FIGUEIREDO Junior,
- 6 - Henri PENCHAS,
- 7 - Almir VIGNOTO

*Deuxième Résolution*

Elire au Conseil d'administration

1- Marcelo Villaça Macedo CARVALHO adresse Professionnelle: Banco Itaú S.A. Praça Alfredo Egydio de Souza Aranha, 100, SP, 04344 902, Brésil)

*Troisième Résolution*

Ratifier la démission de:

- 1- Jean Martin SIGRIST Junior,
- 2- Marcelo BOOCK
- 3- Carlos Henrique MUSSOLINI,
- 4- Stephan GOTTLIEB;

Les mandats des directeurs cités ci-dessus expireront à la prochaine nomination des directeurs lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en l'an 2009.

Edinando Figueiredo / Dimitri Oliveira BARBOSA

*Président / Secrétaire*

Référence de publication: 2009047380/1718/33.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08449. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090054886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**Noch Mal Eins A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 78.404.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2009 que:

- L'assemblée décide de nommer Monsieur Riccardo MORALDI, administrateur actuel, président du conseil d'administration

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009047362/5878/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02346. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090054601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**EYSD Limited and Partners SCS, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 95.564.

—  
Il résulte de différents contrats de transfert de parts ainsi que des résolutions prises par les associés de la Société avec date effective au 31 décembre 2008 que la part de Classe A et les 50 parts de Classe B, d'une valeur nominale de dix mille Dollars Américains (USD 10.000,-) chacune, et représentant l'intégralité du capital social, sont désormais détenues comme suit:

Part de classe A:

- 1 part: EYSD Limited, société limitée par garantie gouvernée par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman et immatriculée sous le numéro 128248, en sa qualité d'associé commandité de la Société;

Parts de classe B:

- 41 parts: EYSD Limited, précitée, en sa qualité d'associé commanditaire de la Société;

- 1 part: Mr Stephen John Aldersley, né le 20 juillet 1953 à East York Township - Ontario, Canada, et résidant au 30 Diepenbrock Straat, 1077WB, Pays-Bas, en sa qualité d'associé commanditaire de la Société;

- 1 part: Mr Najib Hashem, né le 20 janvier 1961 à Beirut, Liban, et résidant au 55 Earls Court Road, W86EE Londres, Royaume-Uni, en sa qualité d'associé commanditaire de la Société;

- 1 part: Mr Kai Hielscher, né le 20 février 1968 à Tokyo, Japon, et résidant au 12 Rosenheimerstr., 81669 Munich, Allemagne, en sa qualité d'associé commanditaire de la Société;

- 1 part: Mr Richard Ireland, né le 22 octobre 1962 à Clevedon, Royaume-Uni, et résidant au 1 East Chang An Ave, Dong Cheng District, 100738 Pékin, Chine, en sa qualité d'associé commanditaire de la Société;

- 1 part: Mr Giuseppe Nicolosi, né le 4 septembre 1954 à Catania, Italie, et demeurant au 8 Phillimore Gardens, appartement 1, W8 7QD Londres, Royaume-Uni, en sa qualité d'associé commanditaire de la Société;

- 1 part: Mr Rodney L. Nussbaum, né le 5 juin 1955 à Butler, Missouri, Etats-Unis et demeurant au 480 Wassou Road, PO Box 266, Crystal Bay, Nevada 89402, Etats-Unis, en sa qualité d'associé commanditaire de la Société;

- 1 part: Mr Gary Schweitzer, né le 8 décembre 1951 dans le Queens, New York, Etats-Unis, et demeurant au 1217, Knightsgate Court, Sun City Center, Floride 33573 Etats-Unis, en sa qualité d'associé commanditaire de la Société;

- 1 part: Mr Giovanni Stagno, né le 16 novembre 1971 à Milazzo, Italie, et demeurant à Akasaka Tameike Tower Residence #2206, 2-17-1 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052, Japon, en sa qualité d'associé commanditaire de la Société;

- 1 part: Mr Stephen James Jones, né le 21 mai 1964 à EBBW Vale, Royaume-Uni, et demeurant au 109, Green Lane, Sunbury on Thames, TW16 7NY, Royaume-Uni, en sa qualité d'associé commanditaire de la Société;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Londres, le 17 février 2009.

Pour extrait conforme

EYGS Limited

Sam Fouad

Directeur

Référence de publication: 2009047412/556/43.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03106. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090054349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**Fulflex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 28.547.

—  
EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2006 que le réviseur d'entreprises de la société est le suivant:

*REVISEUR D'ENTREPRISES*

- Ernst & Young, Société Anonyme, 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Le mandat du réviseur d'entreprises est renouvelé pour la durée de l'exercice 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009047410/556/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07189. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090054365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**Fulflex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 28.547.

—  
EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juillet 2007 que le réviseur d'entreprises de la société est le suivant:

*REVISEUR D'ENTREPRISES*

- Ernst & Young, Société Anonyme, 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Le mandat du réviseur d'entreprises est renouvelé pour la durée de l'exercice 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009047409/556/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07191. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Margaritelli Kälin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 57.892.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 26 janvier 2009 que:

1. L'Assemblée accepte la démission de la société Certifica Luxembourg S.à.r.l. de son poste de Commissaire.
2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement du Commissaire démissionnaire, la société HRT REVISION SA, ayant son siège social 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le mandat du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009047408/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02417. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Carbofer Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 132.890.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25 mars 2009, que:

1. L'assemblée décide de procéder à la nomination de Monsieur Alain Lam, réviseur d'entreprises, né le 28 février 1969 à Rose Hill (République de Maurice), demeurant professionnellement au numéro 12 rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.
2. L'assemblée décide de procéder à la nomination de Monsieur Patrick Moinet, Licencié en droit (UCL), né le 6 juin 1975 à Bastogne (Belgique), demeurant professionnellement au numéro 12 rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.
3. L'assemblée décide de procéder à la nomination de Monsieur Bruno Beernaerts, Licencié en droit (UCL), né le 4 novembre 1963 à Ixelles (Belgique), demeurant professionnellement au numéro 12 rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2009. Monsieur Bruno Beernaerts prendra également la position de président du Conseil d'Administration pour cette période.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009047407/6312/28.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02407. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**MSSits Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 992.380,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 145.494.

In the year two thousand and nine, on the sixteenth day of March.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Macquarie Special Situation Master Fund Limited, an exempted company incorporated in Bermuda with company reference number 41016, with registered office c/o Citi Hedge Fund Services, Ltd., Washington Mall 1, 3<sup>rd</sup> Floor, Reid Street, Hamilton HM11, Bermuda (the "Sole Shareholder").

The Sole Shareholder is here represented by Mrs. Cécile BURC, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of the proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- MSSits Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of Twelve Thousand Five Hundred Euro (EUR 12,500.-), having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg), incorporated pursuant to a deed drawn up by the undersigned notary, on 13 March 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company");

- The articles of association of the Company (the "Articles") have not been amended since the incorporation of the Company; and

The agenda of the meeting is as follows:

1. Conversion of the existing 12,500 shares of the Company into 12,500 ordinary shares;

2. Increase of the share capital of the Company by a maximum amount of up to One Million Euro (EUR 1,000,000.-) in order to raise it from its current amount of Twelve Thousand Five Hundred Euro (EUR 12,500.-) to an amount of up to One Million Twelve Thousand Five Hundred Euro (EUR 1,012,500.-) by the creation and issue of up to 1,000,000.- new class A shares (the "Class A Shares") of One Euro (EUR 1.-) each, to be fully subscribed and paid subject to payment of a share premium of a maximum amount of up to Four Million Euro (EUR 4,000,000.-);

3. Subscription and payment of the Class A Shares and related premium;

4. Amendment of article 5.1. of the Company's Articles in order to update the amount of the share capital pursuant to the capital increase;

5. Definition of the rights attached to the Ordinary Shares and Class A Shares (together the "Shares") and subsequent amendment and restatement of article 6 to be renamed "Rights Attached to the Shares" so that it will read as follows:

"6.1. Voting rights / Indivisibility of Shares:

(i) Each Share is entitled to one vote at meeting of the Shareholders.

(ii) Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.2. Economic rights:

(i) Class A Shares may be issued subject to payment of a share premium (the "Share Premium"). At any time, each and every Class A Share shall be entitled to a portion of the Share Premium (whether allocated to a reserve available for distribution or to the legal reserve) commensurate to the number of Class A Shares in issue. For the avoidance of doubt, the Share Premium is available exclusively to the Class A Shareholders and can be freely distributed to the Class A Shareholders (to the extent it has been allocated to a reserve available for distribution) upon decision of the Board of Directors.

(ii) With respect to distribution rights, Class A Shares entitle their holders to all profit directly or indirectly deriving from the Company's direct or indirect investment in Macquarie International Investments Holdings LP. & Cies. S.E.N.C. (whether in the form of interests, share premium or otherwise) or any other replacing investment, while Ordinary Shares entitle their holders to any remaining profit not allocated to the Class A Shares, including for the avoidance of doubt any profit directly or indirectly deriving from any form of cash deposit."

6. Amendment of article 5 of the Company's Articles to insert a paragraph 5.4. allowing the redemption of Shares; and

7. Amendment of article 18.3. of the Articles in relation to distribution rights, so that it will read as follows:

"18.3. At the end of the financial year, the balance of the net profits may be distributed to Shareholder(s) in accordance with distribution rights specifically attached to the Shares held by such Shareholder(s). Within each class of Shares, net profits shall be distributed commensurate to the shareholding of a Shareholder in the relevant class of Shares."

All this having been declared, the Sole Shareholder, holding 12,500 shares ("parts sociales") corresponding to 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing Twelve Thousand Five Hundred (12,500) shares of the Company into Twelve Thousand Five Hundred (12,500) ordinary shares (the "Ordinary Shares").

*Second resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of Nine Hundred Seventy Nine Thousand Eight Hundred and Eighty Euros (EUR 979,880) in order to raise it from its current amount of Twelve Thousand Five Hundred Euros (EUR 12,500.-) to an amount of Nine Hundred and Ninety Two Thousand Three Hundred and Eighty Euro (EUR 992,380.-) by the creation and issue of Nine Hundred Seventy Nine Thousand Eight Hundred and Eighty (979,880) new class A shares (the "Class A Shares") of One Euro (EUR 1) each, to be fully subscribed and fully paid up by contribution in cash subject to payment of a share premium of Three Million Eight Hundred Seventy Thousand One Hundred and Twenty Euros (EUR 3,870,120.-)

*Third resolution*

The Sole Shareholder, here represented as aforementioned, RESOLVES to proceed to the subscription of all the Nine Hundred Seventy Nine Thousand Eight Hundred and Eighty (979,880) Class A Shares, and to proceed to payment of such Class A Shares by contribution in cash of an aggregate amount of Four Million Eight Hundred Fifty Thousand Euros (EUR 4,850,000.-) corresponding to the aggregate nominal value of the Class A Shares being Nine Hundred Seventy Nine Thousand Eight Hundred and Eighty (979,880) and aggregate share premium of Three Million Eight Hundred Seventy Thousand One Hundred and Twenty Euros (EUR 3,870,120.-)

which shall be allocated to a special reserve available for distribution within the limits set forth by Law and the Company's Articles.

The amount of EUR 4,850,000.- is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by remittance of a bank certificate.

As a result of the following capital increase, the Sole Shareholder now holds 12,500 Ordinary Shares and 979,880 Class A Shares in the Company's share capital.

*Fourth resolution*

Considering the foregoing, the Sole Shareholder RESOLVES to amend article 5.1 of the Company's Articles in order to update the amount of the share capital pursuant to the capital increase, so that it will now read as follows:

"5.1. The share capital is fixed at Nine Hundred and Ninety Two Thousand Three Hundred and Eighty Euro (EUR 992,380.-) represented by Twelve Thousand Five Hundred (12,500) ordinary shares (hereafter the "Ordinary Shares") and Nine Hundred Seventy Nine Thousand Eight Hundred and Eighty (979,880) class A shares (hereafter the "Class A Shares", together with Ordinary Shares the "Shares") with a Nominal Value of One Euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up. The holders of Ordinary Shares are hereafter referred to as the "Ordinary Shareholders" and the holders of Class A shares as the "Class A Shareholders". The Ordinary Shareholders and the Class A Shareholders are hereafter referred to as the "Shareholders"."

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to define the rights attached to the Ordinary Shares and Class A Shares and to subsequently amend and restate article 6 of the Company's Articles to be renamed "Rights attached to the Shares" so that it will now read as follows:

"6. Rights Attached to the Shares:

6.1. Voting rights / Indivisibility of Shares:

- (i) Each Share is entitled to one vote at meeting of the Shareholders.
- (ii) Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.2. Economic rights:

- (i) Class A Shares may be issued subject to payment of a share premium (the "Share Premium"). At any time, each and every Class A Share shall be entitled to a portion of the Share Premium (whether allocated to a reserve available for distribution or to the legal reserve) commensurate to the number of Class A Shares in issue. For the avoidance of doubt, the Share Premium is available exclusively to the Class A Shareholders and can be freely distributed to the Class A

Shareholders (to the extent it has been allocated to a reserve available for distribution) upon decision of the Board of Directors.

(ii) With respect to distribution rights, Class A Shares entitle their holders to all profit directly or indirectly deriving from the Company's direct or indirect investment in Macquarie International Investments Holdings LP. & Cies. S.E.N.C. (whether in the form of interests, share premium or otherwise) or any other replacing investment, while Ordinary Shares entitle their holders to any remaining profit not allocated to the Class A Shares, including for the avoidance of doubt any profit directly or indirectly deriving from any form of cash deposit."

*Sixth resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to amend article 5 of the Company's Articles in order to insert a paragraph 5.4. allowing for the redemption of Shares that will read as follows:

"5.4. The Shares are redeemable in accordance with the Law."

*Seventh resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to amend article 18.3. of the Company's Articles in relation to distribution rights, so that it will now read as follows:

"18.3. At the end of the financial year, the balance of the net profits may be distributed to Shareholder(s) in accordance with distribution rights specifically attached to the Shares held by such Shareholder(s). Within each class of Shares, net profits shall be distributed commensurate to the shareholding of a Shareholder in the relevant class of Shares."

*Declaration*

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

*Costs - Estimation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 4,800.-.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le seize mars.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

**A COMPARU:**

Macquarie Special Situation Master Fund Limited, une société de droit des Bermudes immatriculée sous le numéro 41016 et ayant son siège social c/o Citi Hedge Fund Services, Ltd., Washington Mall 1, 3<sup>rd</sup> Floor, Reid Street, Hamilton HM11, (l'"Associé Unique").

L'Associé Unique est ici représenté par Madame Cécile BURC, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

L'Associé Unique, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- MSSits Luxembourg S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois au capital social de Douze Mille Cinq Cents Euros (EUR 12.500.-), ayant son siège social à 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 mars 2009, non-encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société");

- Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société; et

- L'agenda de la présente assemblée est le suivant:

1. Conversion des 12.500 parts sociales existantes en 12.500 parts sociales ordinaires;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant maximum de un million d'Euros (EUR 1.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de 12.500,- EUR à un montant maximum de un million douze mille cinq cents Euros (EUR 1.012.500,-) par la création et l'émission d'un maximum de 1.000.000 nouvelles parts sociales de classe A d'une valeur de Un Euro (1 EUR) chacune (les "Parts Sociales de Classe A"), à souscrire et libérer entièrement, assorties d'une prime d'émission d'un montant maximum de quatre millions d'Euros (EUR 4.000.000,-);

3. Souscription et paiement des Parts Sociales de Classe A y compris la prime d'émission y attachée;

4. Mise à jour de l'article 5.1. des Statuts pour adapter le montant du capital social suite à son augmentation;

5. Définition des droits attachés aux Parts Sociales Ordinaires et aux Parts Sociales de Classe A (ensemble les "Parts Sociales") et modification subséquente de l'article 6 des Statuts qui sera renommé "Droits Attachés aux Parts Sociales" pour lui donner la teneur suivante:

"6.1. Droits de vote/Indivisibilité des Parts Sociales:

(i) Chaque Part Sociale donne droit à un vote à l'assemblée générale des Associés.

(ii) A l'égard de la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.2. Droits économiques:

(i) Les Parts Sociales de Classe A peuvent être émises assorties du paiement d'une prime d'émission (la "Prime d'Emission"). A tout moment, chaque Part Sociale de Classe A donne droit à une portion de la Prime d'Emission (qu'elle ait été allouée à une réserve disponible pour distribution ou à la réserve légale), laquelle est directement proportionnelle au nombre de Parts Sociales de Classe A émises. Par souci de clarification, la Prime d'Emission est attachée exclusivement aux Parts Sociales de Classe A et peut être distribuée librement aux Associés de Classe A (dans la mesure où la Prime d'Emission a été allouée à une réserve disponible pour distribution) sur décision du Conseil de Gérance de la Société.

(ii) Les Parts Sociales de Classe A donnent à leur(s) détenteur(s) un droit à distribution portant sur tout le profit issu directement ou indirectement de l'investissement réalisé directement ou indirectement par la Société dans Macquarie International Investments Holdings L.P. & des. S.E.N.C. (que ce soit sous forme de prise d'intérêt, de prime d'émission ou autre) ou dans tout autre investissement qui lui serait substitué, alors que les Parts Sociales Ordinaires donnent à leur(s) détenteur(s) un droit à distribution de tout profit non-alloué aux Parts Sociales de Classe A, y compris tout profit directement ou indirectement issu de toute forme de dépôt en espèces."

6. Modification de l'article 5 des Statuts afin d'y insérer un paragraphe 5.4. autorisant le rachat des Parts Sociales; et

7. Modification de l'article 18.3. des Statuts relatif aux droits à distribution pour lui donner la teneur suivante:

"18.3. A la fin de chaque exercice social, le solde des bénéfices nets peut être distribué aux Associés conformément aux droits à distribution spécifiquement attachés aux Parts Sociales détenues par chaque Associé. Au sein d'une même classe de Parts Sociales, les bénéfices distribuables seront répartis en proportion du nombre de Parts Sociales détenues."

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, détenteur de 12.500 parts sociales constituant 100% du capital social de la Société, représenté tel que décrit ci-dessus, a immédiatement pris les résolutions suivantes en assemblée générale extraordinaire:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique DECIDE de convertir Douze Mille Cinq Cents (12.500) parts sociales existantes en Douze Mille Cinq Cents (12.500) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires").

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de Neuf Cent Soixante-Dix-Neuf Mille Huit Cent Quatre-Vingts Euros (979.880,- EUR) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de Douze Mille Cinq Cents Euros (12.500,-EUR) à Neuf Cent Quatre-Vingt-Douze Mille Trois Cent Quatre Vingts Euros (992.380,- EUR) par la création et l'émission de Neuf Cent Soixante Dix Neuf Mille Huit Cent Quatre-vingts (979.880,-) parts sociales de Classe A (les "Parts Sociales de Classe A"), chacune ayant une valeur nominale de Un Euro (1,- EUR), intégralement souscrites et entièrement libérées par paiement en numéraire, assorties d'une prime d'émission d'un montant de Trois Millions Huit Cent Soixante Dix Mille Cent Vingt Euros (3.870.120,- EUR).

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique, ici représenté comme il est dit, DECIDE de procéder à la souscription de l'intégralité des Parts Sociales de Classe A et à leur libération intégrale par paiement en numéraire d'un montant total de Quatre Millions Huit Cent Cinquante Mille Euros (4.850.000,- EUR) correspondant au montant de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A, soit Neuf Cent Soixante-Dix-Neuf Mille Huit Cent Quatre-Vingts Euros (979.880,- EUR) et de la prime d'émission de Trois Millions Huit Cent Soixante Dix Mille Cent Vingt Euros (3.870.120,- EUR) qui sera affectée à une réserve spéciale, distribuable dans les conditions prévues par la Loi et les présents Statuts.

Le montant de 4.850.000,- EUR se trouve désormais à disposition de la Société. Preuve de ce qui précède a été donnée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

En conséquence de cette augmentation de capital, l'Associé Unique détient désormais 12.500 Parts Sociales Ordinaires et 979.880 Parts Sociales de Classe A dans le capital de la Société.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 5.1. des Statuts afin de mettre à jour le montant du capital social, de sorte que l'article 5.1. aura désormais la teneur suivante:

"5.1. Le capital social est fixé à Neuf Cent Quatre-Vingts -Douze Mille Trois Cent Quatre-Vingts Euros (992.380,-EUR) représenté par Douze Mille Cinq Cents (12.500) parts sociales nominatives ordinaires (ci-après les "Parts Sociales Or-

dinaires") et Neuf Cent Soixante Dix Neuf Mille Huit Cent Quatre-Vingts (979.880,-) parts sociales de Classe A (les "Parts Sociales de Classe A") d'une valeur nominale de Un Euro (1 EUR) chacune, chaque part étant entièrement libérée. Tout détenteur de Parts Sociales Ordinaires est ci-après dénommé "Associé Ordinaire" et tout détenteur de Parts Sociales de Classe A est ci-après dénommé "Associé de Classe A".

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique DECIDE de définir les droits attachés aux Parts Sociales Ordinaires et aux Parts Sociales de Classe A (ensemble les "Parts Sociales") et en conséquence de modifier et refondre l'article 6 des Statuts, qui sera renommé "Droits attachés aux Parts Sociales" et sera dorénavant libellé comme suit:

"6.1. Droits de vote/Indivisibilité des Parts Sociales:

(i) Chaque Part Sociale donne droit à un vote à l'assemblée générale des Associés.

(ii) A l'égard de la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.2. Droits économiques:

(i) Les Parts Sociales de Classe A peuvent être émises assorties du paiement d'une prime d'émission (la "Prime d'Emission"). A tout moment, chaque Part Sociale de Classe A donne droit à une portion de la Prime d'Emission (qu'elle ait été allouée à une réserve disponible pour distribution ou à la réserve légale), laquelle est directement proportionnelle au nombre de Parts Sociales de Classe A émises. Par souci de clarification, la Prime d'Emission est attachée exclusivement aux Parts Sociales de Classe A et peut être distribuée librement aux Associés de Classe A (dans la mesure où la Prime d'Emission a été allouée à une réserve disponible pour distribution) sur décision du Conseil de Gérance de la Société.

(ii) Les Parts Sociales de Classe A donnent à leur(s) détenteur(s) un droit à distribution portant sur tout le profit issu directement ou indirectement de l'investissement réalisé directement ou indirectement par la Société dans Macquarie International Investments Holdings L.P. & Cies. S.E.N.C. (que ce soit sous forme de prise d'intérêt, de prime d'émission ou autre) ou dans tout autre investissement qui lui serait substitué, alors que les Parts Sociales Ordinaires donnent à leur(s) détenteur(s) un droit à distribution de tout profit non-alloué aux Parts Sociales de Classe A, y compris tout profit directement ou indirectement issu de toute forme de dépôt en espèces."

#### *Sixième résolution*

L'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 5 des Statuts à fin d'introduire un paragraphe 5.4. autorisant le rachat des Parts Sociales, lequel sera libellé comme suit:

"5.4. Les Parts Sociales sont rachetables dans les conditions prévues par la Loi."

#### *Septième résolution*

L'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 18.3. des Statuts concernant les droits à distribution afin de lui donner la teneur suivante:

"18.3. A la fin de chaque exercice social, le solde des bénéfices nets peut être distribué aux Associés conformément aux droits à distribution spécifiquement attachés aux Parts Sociales détenues par chaque Associé. Au sein d'une même classe de Parts Sociales, les bénéfices distribuables seront répartis en proportion du nombre de Parts Sociales détenues."

#### *Frais - Estimation*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte est évalué à environ EUR 4.800,-.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. BURC et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg, Actes Civils, le 18 mars 2009. Relation: LAC/2009/10504. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009047446/242/271.

(090054691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**G4S Technologies S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2413 Luxembourg, 14, rue du Père Raphaël.

R.C.S. Luxembourg B 19.541.

—  
Selon les dispositions de l'article 314 de la loi du 10 août 1915, relatives aux comptes consolidés et de leur publication, les comptes annuels au 31 décembre 2007 de Group 4 Securicor plc (GB-RH10 9 UN Crawley, UK), registered number 4992207, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2009.

Arsène Lorentz  
*Directeur Financier*

Référence de publication: 2009047406/2485/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01798. - Reçu 68,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090054390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Euro Mixtes S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1326 Luxembourg, 6, rue Auguste Charles.

R.C.S. Luxembourg B 74.114.

—  
*Procès-verbal de l'assemblée générale  
extraordinaire de la Société tenue au siège en date du 15 octobre 2008*

Tous les Actionnaires sont présents.

Les administrateurs ont pris les décisions suivantes:

Les administrateurs acceptent:

- La nomination de la société CONCORD INTERNATIONAL MARKETING SARL, ayant le siège social au 62, route de Luxembourg, L-4760 PETANGE en tant que nouveau commissaire aux comptes. La durée du mandat sera renouvelée jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2011.

Les décisions ont été admises à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

Signé en nom d'EURO MIXTES S.A.  
Mme DA CRUZ DOS SANTOS Aldina / Mme HERNANDEZ-LE TOUZE Géraldine  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009047404/1399/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX09888. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090054508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Kimberly-Clark Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.570.750,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 62.149.

—  
Il résulte de l'Assemblée Générale de Kimberly-Clark S.p.A., associé de «la Société», tenue à son siège social en date du 27 novembre 2008 que les associés ont pris la décision suivante:

La dénomination et la forme juridique de la société est Kimberly-Clark S.r.l. Unipersonale à partir du 4 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kimberly-Clark Luxembourg S.à r.l.  
Frank Welman  
Gérant

Référence de publication: 2009047403/683/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00718. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Dominium Dortmund S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 132.729.

*Extract of the resolutions taken by the shareholders on March 27, 2009*

It is resolved to appoint in replacement of Mr Paul LAVERY as statutory auditor of the Company, the FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA Société à responsabilité limitée, registered under number RCS B 96.848, having its registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, with retroactive effect as of March 9, 2009 until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2014.

**Suit la traduction française de ce qui précède:**

*Extrait des résolutions prises par les actionnaires le 27 mars 2009*

Il est décidé de nommer en remplacement de M. Paul LAVERY comme commissaire de la Société, la FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA Société à responsabilité limitée, enregistrée au RCS sous le numéro B 96.848, dont le siège social est au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, avec effet rétroactif au 9 mars 2009 jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009047430/9396/23.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02868. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Charitable Luxembourg Five S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 138.924.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 2 février 2009*

*Première résolution*

L'Associé unique prend note de la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste de gérant de la Société avec effet au 2 février 2009.

*Deuxième résolution*

L'Associé unique nomme Monsieur Emmanuel MOUGEOLLE, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, au poste de gérant de la Société avec effet au 2 février 2009 pour une période indéterminée.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2009047416/6341/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02910. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

---

**Levanter Germany Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 115.001.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the thirty-first of March.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

1.- The private limited liability company under the laws of Luxembourg Capmark El Luxembourg S.à r.l. with registered office in 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg number B116818,

being the holder of 7,509 sharequotas of category A of the company Levanter Germany Holdings S.à r.l.,

and

2.- The company Firethorn Properties Limited with registered office at Roffe Swayne, Ashcombe Court, Woolsack Way, GU7 1LQ Goldalming, Surrey, United Kingdom, registered with Registrar of Companies for the England and Wales under 5750505,

being the holder of 22,647 sharequotas of category B of the company Levanter Germany Holdings S.à r.l.,

both here represented by Mr. Alain THILL, private employee, professionally residing at 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, by virtue of two proxies given under private seal.

Said proxies, after signature "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through its mandatory, have requested the notary to state that:

- The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the name of Levanter Germany Holdings S.à r.l. with registered office at 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg number B115001, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 14, 2006, published in the Mémorial C number 1131 of June 10, 2006, and whose articles of association have been modified for the last time by deed of Maître André SCHWACHTGEN, then notary residing at Luxembourg, on October 5, 2006, published in the Mémorial C number 2243 of November 30, 2006.

- The Company's capital is set at seven hundred fifty-three thousand nine hundred euro (753,900.- EUR), represented by seven thousand five hundred and nine (7,509) sharequotas of category A of the company with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each and twenty-two thousand six hundred forty-seven (22,647) sharequotas of category B of the company with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The appearing parties resolve to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing parties declare that they have full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that they are fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing parties, as liquidators of the Company, declare that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the appearing parties are vested with all the assets and hereby expressly declares that they will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The appearing parties hereby grant full discharge to the managers for his mandate up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.

Upon these facts the notary stated that the company Levanter Germany Holdings S.à r.l. was dissolved.

Costs

The amount of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the Company as a result of this deed, is approximately valued at nine hundred and seventy-five euro.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

### Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le trente et un mars.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

#### A COMPARU:

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Capmark El Luxembourg S.à r.l. ayant son siège social au 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg numéro B116818,

propriétaire de 7.509 parts sociales de catégorie A de la société Levanter Germany Holdings S.à r.l.,  
et

La société Firethorn Properties Limited ayant son siège social à Roffe Swayne, Ashcombe Court, Woolsack Way, GU7 1LQ Goldalming, Surrey, Royaume-Uni, immatriculée au Registre de Commerce pour l'Angleterre et le Pays de Galles sous le numéro 5750505,

propriétaire de 22.647 parts sociales de catégorie B de la société Levanter Germany Holdings S.à r.l.,  
ici représentées par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement au 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, en vertu de deux procurations sous seing privé qui lui délivrées.

Lesquelles procurations, après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurant annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sont les associées de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de Levanter Germany Holdings S.à r.l., ayant son siège social au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg numéro B115001, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 mars 2006, publié au Mémorial C numéro 1131 du 10 juin 2006, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 octobre 2006, publié au Mémorial C numéro 2243 du 30 novembre 2006.

- Le capital social de la Société est fixé à sept cent cinquante-trois mille neuf cents euros (753.900,- EUR), représenté par sept mille cinq cent neuf (7.509) parts sociales de catégorie A de la Société, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune et vingt-deux mille six cent quarante-sept (22.647) parts sociales de catégorie B de la Société, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

- Les comparantes prononcent la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- Les comparantes déclarent qu'elles ont pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elles connaissent parfaitement la situation financière de la Société.

- Les comparantes en leur qualité de liquidateurs de la Société déclarent que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que les comparantes sont investies de tout l'actif et qu'elles s'engagent expressément à prendre à leur charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- Les comparantes donnent décharge pleine et entière aux gérants pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société Levanter Germany Holdings S.à r.l.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes s'élève à environ neuf cent soixante-quinze euros.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: THILL; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 avril 2009. Relation GRE/2009/1347. Reçu soixante quinze euros 75 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 7 avril 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009047448/231/110.

(090054378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Cristal Magenta S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 141.993.

In the year two thousand and eight, on the thirty-first of December.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary public residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l." ( formerly "Cristal Magenta S.à r.l.") a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C.S. Luxembourg section B number 141993, incorporated by deed acted the 16 day of July 2007, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 2529 of 16 October 2007, p 121384 and whose Articles of Incorporation have been amended by deed enacted on 1 December 2008 not yet published.

The meeting is presided by Mrs Ariette SIEBENALER, private employee, with professional address in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Annick BRAQUET, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Solange WOLTER-SCHIERES, private employee, with professional address at Luxembourg.

I.- The Sole Shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been beforehand informed. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Increase of the share capital of the Company;
2. Amendment of Article 8 of the Articles of Association.

The Sole Shareholder has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

*First resolution*

The company "Sierra Wireless Inc.", a company organized under the laws of Canada and having its registered office at, having its registered office at 13811 Wireless Way Richmond BC Canada V6V 3A4, Sole Shareholder, exercising the powers devolved to the general meeting of shareholders, decides to increase the issued share capital of the Company, by an amount of EUR 1 (one Euro). So as to raise it from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euros) to EUR 12,501 (twelve thousand five hundred and one Euros) by the issue of 1 (one) new share with a par value of EUR 1 (one Euro), together with the payment of a share premium amounting to EUR 36,999 (thirty six thousand nine hundred ninety nine Euros).

The newly issued share has been entirely subscribed by the Sole Shareholder and has been fully paid up by a contribution in cash, together with the payment of a share premium amounting to EUR 36,999 (thirty-six thousand nine hundred and ninety-nine Euros), so that the total amount of EUR 37,000 (thirty-seven thousand Euros) is at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a result of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves to modify the 1<sup>st</sup> paragraph of article 8 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

"The Company's capital is set at EUR 12,501 (twelve thousand five hundred and one Euro), represented by 12,501 (twelve thousand five hundred and one) shares of EUR 1 (one Euro)

The rest of the articles of incorporation of the Company shall remain unchanged.

*Estimate of costs*

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately EUR 2,500.-

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the person appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version, on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the person appearing signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille huit, le trente et un décembre.

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute..

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité "Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l."( précédemment "Cristal Magenta S.à r.l."), ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 141993 constituée suivant acte reçu le 16 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2529du 16 octobre 2007, p. 121384, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du 1 décembre 2008 non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Madame Arlette SIEBENALER, employée privée, avec adresse professionnelle au Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Annick BRAQUET, employée privée, avec adresse professionnelle au Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Solange WOLTER-SCHIERES, employée privée, avec adresse professionnelle au Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- L'Associé - Unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 12,500 (douze mille cinq cent) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé a été préalablement informé.

I L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital de la Société;
2. Modification afférente de l'Article 8 des statuts.

L'Associé Unique a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La société "Sierra Wireless Inc", une société régie par le droit canadien et ayant son siège social à 13811 Wireless Way Richmond BC, V6V 3A4, Canada; Associé Unique exerçant les prérogatives dévolues à l'assemblée, décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de EUR 12.500 (douze mille cinq cent euros) à EUR 12.501 euros (douze mille cinq cent et un euro) par l'émission de 1 (une) part sociale nouvelle d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) et le paiement d'un montant de EUR 36.999 ( trente six mille neuf cents quatre-vingt dix neuf euros) de prime d'émission.

La part sociale nouvellement émise a été entièrement souscrite et libérée par l'Associé Unique, ainsi qu'une prime d'émission y relative de EUR 36.999 (trente-six mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf euros), par un apport en numéraire, de sorte que la somme de EUR 37.000 (trente sept mille euros), se trouve à la disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à la somme de EUR 12.501 (douze mille cinq cent un euros) représenté par 12.501 (douze mille cinq cent un) parts sociales de EUR 1,- (un euro) chacune."

Le reste des statuts de la Société demeure inchangé.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ EUR 2.500,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES, A. SIEBENALER, A. BRAQUET et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 janvier 2009. Relation: LAC/2009/786. Reçu à 0.50%: cinq quatre-vingt cinq euros (185€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009047447/242/120.

(090054683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**Nativa S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 22.318.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf.

Le trente et un mars.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

La société LAMORICH INVEST INC., ayant son siège social à East 53<sup>rd</sup> Street, Marbella, MMG Building, 2<sup>nd</sup> Floor, Panama-City, République du Panama (Le "Comparant")

représentée par Monsieur Thierry TRIBOULOT, employé privé, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, par son représentant susnommé, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme NATIVA S.A., ayant son siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg numéro B22318, a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 21 décembre 1984, publié au Mémorial C numéro 26 du 30 janvier 1985, et dont les statuts ont été modifiés:

- suivant acte reçu par Maître Francis KESSELER, notaire prénommé, en date du 8 août 1991, publié au Mémorial C numéro 56 du 19 février 1992;

- suivant acte sous seing privé en date du 27 juillet 2000, publié par extrait au Mémorial C numéro 301 du 25 avril 2001.

II.- Que le capital social de la société anonyme NATIVA S.A., pré-désignée, s'élève actuellement à deux cent cinquante mille euros (250.000,-EUR), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de vingt cinq euros (25,-EUR) chacune.

III.- Que le comparant est l'actionnaire unique de la prédite société NATIVA S.A.

IV.- Que le comparant a décidé de dissoudre et de liquider la société NATIVA S.A., qui a interrompu ses activités.

V.- Que le comparant se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

VI.- Que le comparant déclare qu'il a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VII.- Qu'il est attesté que le comparant est investi de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

VIII.- Que la liquidation de la société NATIVA S.A. est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

IX.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

X.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

XI.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société dissoute.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en français suivi d'une traduction anglaise, à la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

#### **Suit la version anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and nine.

On the thirty-first of March.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

#### APPEARED:

La société LAMORICH INVEST INC., having its registered office in East 53<sup>rd</sup> Street, Marbella, MMG Building, 2<sup>nd</sup> Floor, Panama-City, Republic of Panama (the "Appearing Party"),

here represented by Mr. Thierry TRIBOULOT, private employee, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The Appearing Party, acting by virtue of his legal representative mentioned above, declared and requested the notary to act:

I.- That the public limited company (société anonyme) NATIVA S.A., with registered office at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg number B22318, was incorporated by deed of Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, on the 21<sup>st</sup> of December 1984, published in the Mémorial C number 26 of the 30th of January 1985, and whose articles of incorporation have been modified:

- by deed of Maître Francis KESSELER, notary prenamed, on the 8<sup>th</sup> of August 1991, published in the Mémorial C number 56 of the 19<sup>th</sup> of February 1992;

- by deed under private seal on the 27<sup>th</sup> of July 2000, published by extract in the Mémorial C number 301 of the 25<sup>th</sup> of April 2001.

II.- That the capital of the company NATIVA S.A., pre-named, presently amounts to two hundred and fifty thousand euro (250,000.- EUR), represented by ten thousand (10,000) shares with a par value of twenty five euro (25,- EUR) each.

III.- That the appearing party is the holder of all the shares of the prenamed company NATIVA S.A.

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the company NATIVA S.A. which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party, represented as said before, appoints himself as liquidator of the Company; and in its capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

VI.- That the appearing party declares that it has taken over all assets and all liabilities of the said company.

VII.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VIII.- That the liquidation of the company NATIVA S.A. is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

IX.- That full and entire discharge is granted to the incumbent directors and statutory auditor of the dissolved company for the performance of their assignment.

X.- That the shareholder's register and all the shares of the dissolved company have been cancelled.

XI.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at the former registered office of the company.

#### Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the present deed, is approximately nine hundred euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French, followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the proxy-holder signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: TRIBOULOT; J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 3 avril 2009. Relation GRE/2009/1329. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 7 avril 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009047450/231/110.

(090054361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

#### **Hamburg Altona, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 123.945.

#### *Extract of the resolutions taken by the shareholders on March 27, 2009*

It is resolved to appoint as statutory auditor of the Company the FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA Société à responsabilité limitée, registered under number RCS B 96.848, having its registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, with retroactive effect as of March 9, 2009 until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2014.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

#### *Extrait des résolutions prises par les associés le 27 mars 2009*

Il est décidé de nommer comme commissaire de la Société la FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA Société à responsabilité limitée, enregistrée au RCS sous le numéro B 96.848, dont le siège social est au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, avec effet rétroactif au 9 mars 2009 jusqu'à l'assemblée générale des associés qui aura lieu en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009047420/9396/22.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02849. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

#### **COSCO Ports (Greece) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.124.

#### *Extrait de la résolution du Conseil de gérance du 18 mars 2009*

En date du 18 mars 2009, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 412, route d'Esch, L-1030 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.  
COSCO Ports (Greece) S.à r.l.  
Signature

Référence de publication: 2009046449/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02545. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

---

**Red Dunes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 75.821.

—  
*Extrait de la résolution prise par l'associée unique en date du 30 mars 2009*

- Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 3/4/2009.  
Pour extrait sincère et conforme  
Pour RED DUNES S.à r.l.  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009046465/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02384. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

---

**Mirsa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 38, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.229.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.  
Pour MIRSA S.A.  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.  
Signature

Référence de publication: 2009046680/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01572. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

---

**AMS S.A., Association for Marketing and Sales S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9952 Drinklange, Maison 17.

R.C.S. Luxembourg B 99.963.

—  
Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 mars 2009.  
Pour la société  
Anja HOLTZ  
Le notaire

Référence de publication: 2009046671/2724/13.

(090053955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

---